

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles » Sénèque



**Édito de Pascal BÉTEILLE,
 Président**

Agribasing

Fait nouveau, Ségolène Royal a affirmé que les produits phytosanitaires étaient responsables du cancer du sein chez la femme et du cancer de l'appareil génital chez l'homme. C'est faux ! Totale-ment faux ! Les agriculteurs ont envi-ron 24 % moins de risque de mourir d'un cancer que la moyenne nationale parce que nous mangeons mieux. Nous sommes les premiers consommateurs de nos produits.

Loi Egalim, CETA, MERCOSUR, PAC, MSA, SEPANSO, SEPANLOG, France Nature Environnement, L214, Boucherie Abolition, et j'en passe !

L'agribashing commence là où l'Admi-nistration impose tant et n'importe quoi. L'étiage du lac de Caussade, c'est 450 000 m³ sur 900 000 m³, soit la moitié de l'eau pour les poissons et les grenouilles ! Voilà à quel rang on nous met ! La vie des paysans ne vaut pas cher ! Le nombre de suicides au sein de la profession en est la preuve. Rien n'est fait pour y pallier, ils s'en foutent ! S'il y avait autant de suicides dans la Police, ils seraient obligés de les désarmer.

Glyphosate

La totalité des allégations contre le gly-phosate n'a aucun fondement. Il n'y a aucune raison scientifique de l'interdire en France. SEPANLOG (Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménage-ment de la Nature en Lot-et-Garonne),

SEPANSO (Fédération des Sociétés pour l'Étude, la Protection et l'Amé-nagement de la Nature dans le Sud-Ouest), France Nature Environnement, associations rétrogrades, d'un autre monde, idéologues, anti-paysans, qui prônent la déproduction, la décadence rurale et son appauvrissement,

FOUTEZ-NOUS LA PAIX,

LAISSEZ-NOUS TRAVAILLER !

L'époque des charrues tirées par les bœufs est révolue. Nous avons des tracteurs connectés par GPS, des serres connectées à notre smartphone.

Allons, le Glaude et le Bombé*, repartez sur votre planète car le monstre du lac veille ! Pour le dernier acte du lac de Caussade, il nous faudrait les pouvoirs d'une fée pour influencer et lancer des sorts, peut être la fée Béatrice...

**référence au film La Soupe aux choux*

SOMMAIRE

C'est vous qui le dites	2-3
Actions de vos représentants	4-5
Chronique loi Egalim En clair !	6 7
Annonces et adhésion	8

Hommage

Le père Lavergne, Étienne, vient de nous quitter. Pilier de la Coordination Rurale, pilier de Brugnac, pilier de sa famille, et surtout, pilier de la terre. Du haut de cette ferme improbable, aux couleurs des années folles, dominant la vallée du Tolzac, il a labouré, semé, planté, pelleté, et oui, le fameux tractopelle ! Toute une vie de paysan sans répit. Il m'avait, il y a trop longtemps, entraîné à la Coordination Rurale, Renault 25 en tête lors des blocus de Paris. Plein de convictions, à en être têtue, de droite et droit comme il se doit, il est parti ce matin, sûrement là-Haut, se disant que la pluie de ces jours-ci finirait par remplir le lac.

Serge Bousquet-Cassagne

Demande sociétale

Définition contemporaine : "réponse massive à des questions incomprises par ceux qui répondent, mises en scène par ceux qui ont intérêt à la réponse..." ou peut-être "sondage d'humeur qui vaut vérité par sa répétition incessante" ou aussi "moyen de gouvernance qui s'émancipe de poser la question et de la soumettre au peuple".

L'agriculture est le terrain de jeu privilégié des idéologies de tous poils. Les chevaliers de l'apocalypse peuvent y prêcher à loisir, trouver là grande complaisance médiatique, capables seulement de relayer les thèmes anxigènes, de les mettre en scène comme tout spectacle.

Les idéologies les plus nihilistes, récessives, farfelues souvent, sont sur le thème, parées de la vertu, et s'appellent "lanceurs d'alerte", "ONG désintéressées", "journalistes d'investigation", "scientifiques à la parole libérée"... Tous brisent là l'omerta de la pression des lobbies et chevaliers des temps modernes, au péril de leur emploi, de leur vie peut-être même... ils prennent le risque d'affronter les mafias des groupes de pression, des multinationales, des intérêts occultes.

Quelle mascarade !!!

Devant telles ourtances et caricatures, on peut se poser la question :
À qui profite donc le crime ?

Qui peut bien avoir tel intérêt à tout déconstruire, ce qui fait le vivre ensemble, ce qui fait une société capable de s'unir pour un dessein commun ?

Qui peut bien avoir intérêt à, méthodiquement, détruire toute forme de confiance pour instiller à sa place le poison de la défiance, de la suspicion systématique, du dénigrement voire la calomnie, la stigmatisation de toute profession ou groupe dans la mesure où il produit quelque chose ?

Qui peut bien avoir intérêt à ériger en modèle la plus farfelue des anecdotes, à négliger les défis les plus vastes et complexes pour en faire des thèmes de café du commerce ?

Qui peut bien avoir intérêt à flatter la bêtise et la seule émotion, et suspecter le savoir et la raison ? Ces questions restent sans réponse. Pour autant, n'ont-elles aucune explication ?

Le poison de la peur coule dans nos veines.

Qu'avons-nous déjà fait de bien dans l'histoire des hommes avec la peur comme seul maître ? Devant l'odieux chantage de quelques terroristes, le pays, l'État se mobilise... Mais que fait l'État, que faisons-nous devant les innombrables groupuscules activistes qui, chaque jour, nous contraignent à la menace, nous soumettent à la vindicte, nous condamnent à la peur, bafouent toutes les règles de bienséance humaine, celles de la démocratie tout autant ? Que fait l'État qui les invite au dialogue, les reçoit dans ses murs, leur donne souvent les moyens financiers d'existence ? Démocratie ou apologie de terrorisme ? La question se pose désormais clairement lorsque les poulaillers brûlent, les vitrines de bouchers sont taguées, les bases d'une guerre civile (de basse intensité) sont posées.

Qu'est ce donc que la demande sociétale ? L'expression de minorités activistes qui s'émancipent du suffrage universel ? Dans ce cas, il est urgent de réviser la Constitution et de choisir nos dirigeants au cours d'un méga show télévisé avec chèques cadeaux aux plus chanceux ! À ce jour, je ne connais que le verdict des urnes, imparfait sûrement, mais on ne change pas les règles en cours de partie. Laissons la "demande sociétale" au café du commerce, la loi se fait, elle, au Palais Bourbon.

Jean-Michel RUCHAUD

LE JOURNAL D'INFORMATION D'ARTE MARDI 22 OCTOBRE 2019, 19H45

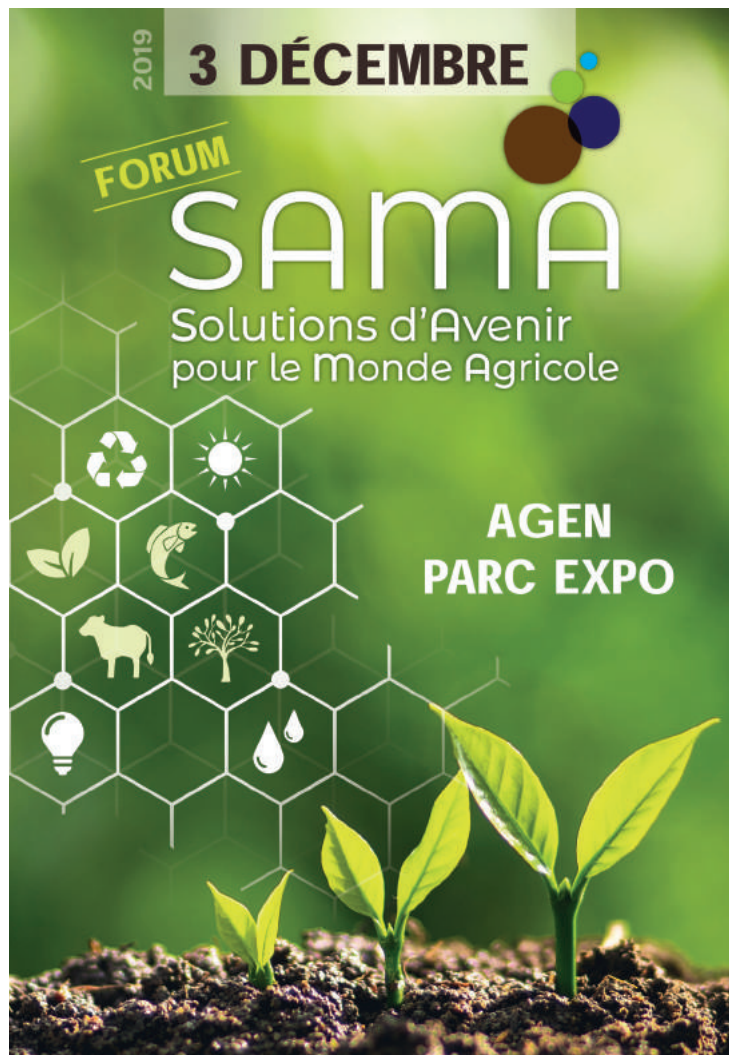
La journée d'action des agriculteurs qui crient leur mal-être devant l'agribashing, leur inquiétude devant le CETA et les arrêtés anti-pesticides : une photo figée d'un rassemblement de tracteurs sur une route ► 15 secondes !

Puis, directement, le défilé des mouvements écolos et de défense de "l'agriculture paysanne" devant le Parlement européen où commence à se débattre le projet de PAC de la future période : trois interviews de syndicalistes et une longue intervention de Yannick Jadot, leader des mouvements écologiques ► 3,30 minutes !!!

Quelques dizaines d'activistes venus de toute l'Europe surexposés médiatiquement d'un côté... et des dizaines de milliers de paysans cantonnés dans le silence et l'anonymat de l'autre.

Faut-il plus claire démonstration de ce que dénonçaient les paysans ?

Jean-Michel RUCHAUD



Présumé coupable

Mardi 28 août 2018, je reçois un appel d'un inspecteur de l'Agence de services et de paiement (ASP) m'informant qu'ils ont étudié des photographies satellites, qu'ils ont fait survoler la propriété et pris des photos par avion. Ils ont constaté que je ne respectais pas les distances réglementaires entre les champs et un cours d'eau. L'inspecteur m'a demandé si j'avais reçu le courrier m'informant de la planification de leur visite le 29 août 2018. Je leur ai répondu que je n'avais rien reçu.

Le lendemain matin, voilà un inspecteur et une inspectrice qui arrivent de Bordeaux. Par extraordinaire, le facteur passe au même moment avec une lettre de l'ASP postée le 28 (cachet de la poste faisant foi). Je présente la lettre à l'inspecteur qui me confirme l'avoir postée la veille...

Ce premier point éclairci, ils décident de descendre les champs, non pas vers un ruisseau qui alimente un lac, mais vers des bois au versant opposé. Nous nous enfonçons dans les bois et, effectivement, il y a bien un petit ruisseau. Je me demande comment un satellite ou même un avion peut identifier un ruisseau au milieu de bois denses. Je me demande aussi comment un tracteur peut accéder et travailler de la terre dans des bois où un homme a du mal à se frayer un chemin...

Qu'à cela ne tienne, nous remontons et prenons un café offert par la maison, l'inspecteur fait un premier compte-rendu verbal avant de rédiger son rapport. Pendant ce temps, la jeune inspectrice, vraisemblablement frustrée d'avoir dépensé les deniers publics pour rien, sort son code avec des marques-pages, souligne qu'elle a préparé sa venue et cherche désespérément un article avec lequel "elle peut nous épingle". Je n'ai pas pu m'empêcher de lui signaler que la moindre des choses était :

1. de maîtriser la réglementation que l'on est supposé faire appliquer,
2. lors d'une inspection, de venir avec l'esprit ouvert, et s'il y a infraction, on la qualifie et non pas l'inverse.

Je comprends maintenant pourquoi des confrères accueillent gentiment les contrôleurs avec un fusil de chasse à proximité...

Malheureusement en France, le Service Public porte bien mal son nom, la plupart sont des fonctionnaires qui justifient leur existence en embêtant le public et non pour le servir.

Christophe LEDOGAR

Sécheresse habituelle

Notre département vient de subir une période de chaleur et de sécheresse habituelle. Seulement, nous avons assisté à une baisse importante avec un réchauffement du niveau de notre fleuve, la Garonne, avec des algues vertes de tous bords et un arrêt de la centrale nucléaire de Golfech. Personne ne trouve la cause malgré tous les ingénieurs que compte la France.

Comment est-ce possible ? Notre fleuve n'a plus de fond, les bords de grave sont présents partout. Le pire est au confluent du Tarn et de la Garonne, juste en amont de Golfech à Moissac, la retenue d'eau qui devait servir à la centrale. À sa construction, le plan d'eau de Saint-Nicolas-de-la-Grave comptait 12 mètres de fond. Aujourd'hui, il n'y a plus que 1,5 mètre. Tout est plein de grave et de sable. L'eau est chaude car il n'y a plus de masse d'eau importante.

Alors, à quand le recalibrage, le dragage du fleuve et de ses affluents ? Ne perdons pas de temps, ne laissons pas des organismes tels que le Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG) décider à notre place. Ils n'ont aucune compétence dans ces aménagements. N'attendons pas de voir l'estuaire de la Gironde arriver à Toulouse ! Prenons les choses en main comme on sait le faire en Lot-et-Garonne !

Jean-Jacques DAL MOLIN

On ne crèvera pas en silence !

Les accords de libre-échange et les zones de non-traitement (ZNT) ont mis le feu aux poudres. Les agriculteurs, acculés de toutes parts, en apnée permanente en l'absence de prix rémunérateurs, ne peuvent se résigner à subir ces attaques et l'ont fait savoir mardi 8 octobre à Agen. Échangeurs autoroutiers, Préfecture et MSA n'ont pas échappé aux 200 agriculteurs et 30 tracteurs présents ce jour-là ! Les paysans étaient bien décidés à ne pas laisser passer ces réglementations qui font véritablement affront à la profession.

Coup sur coup, l'État affiche un réel mépris envers nous, agriculteurs. Sur le terrain, ils disent nous soutenir. À Paris, c'est le contraire ! Les paysans en ont assez de ces mascarades. Ils veulent être écoutés et demandent des engagements véritables et forts. Qui mieux que des paysans pour parler d'agriculture ? Nous portons des solutions vertueuses. Mais, incessamment, nous constatons que nos politiques n'ont pas la volonté de mener ce combat. Ils ne nous soutiennent même pas lorsque nous sommes la cible de calomnies. Pourtant, ce mal est également devenu notre quotidien ! Notre survie nécessite une intervention immédiate. L'agriculture française est en état d'urgence absolue !

Nous avons demandé à Madame Lagarde, Prêfète de Lot-et-Garonne, de remonter nos positions au sommet de sa hiérarchie. On ne crèvera pas en silence !

Place de la Préfecture - Agen



Autoroute et MSA - Agen



NON AUX ZNT RIVERAINS :

UNE POSITION FERME ET SANS CONCESSION !

L'actualité agricole et médiatique est monopolisée par la nouvelle lubie du Gouvernement et de certains maires en quête de popularité à la veille des élections : les zones de non-traitement (ZNT) à proximité des riverains. Sur ce sujet, la Coordination Rurale 47 a décidé de rester ferme et sans compromis :

NOUS NE VOULONS PAS DU MOINDRE CENTIMÈTRE DE ZONE DE NON-TRAITEMENT SUPPLÉMENTAIRE !

Les agriculteurs utilisent des produits phytosanitaires autorisés et respectent leurs conditions d'utilisation. Ils reçoivent une formation dédiée à ce sujet et se servent de matériels de plus en plus précis, avec des mécanismes de protection, à l'image des buses anti-dérives bien loin des épandages par hélicoptères opérés dans d'autres pays... Notez que cette réglementation n'existe pas dans les autres pays européens.

Les agriculteurs français en ont assez d'être montrés du doigt. Il est totalement abject de faire croire aux consommateurs, aux riverains qu'ils sont à l'origine de tous les maux de notre société. L'ensemble des produits utilisés sont homologués. En cela, il n'y a aucun débat sinon une volonté affichée de répandre la peur, la méfiance et d'opposer la population.

La position de la Coordination Rurale 47 restera intangible sur ce sujet car les agriculteurs n'ont rien à se reprocher. Notre agriculture est vertueuse et sanitaire irréprochable, en conventionnel comme en bio.

Communiqué de presse du 18 septembre 2019

Courrier à la MSA d'un agriculteur en colère

Madame LENICE, Directrice
Monsieur FRUTTERO, Président

Je suis agriculteur sur la commune du Temple-sur-Lot, élu MSA 3ème collège sur le canton de Sainte-Livrade-sur-Lot. Écœurés, blasés, assassinés par votre système routinisé et permanent qui écrase le monde agricole, nous sommes venus avec une dizaine de collègues agriculteurs déverser symboliquement des remorques devant vos bâtiments de la MSA d'Agen mardi 8 octobre 2019.

Cela devait être une action courte et symbolique mais, alors que nous étions en train de vider, cette petite action a pris une tournure différente à cause de l'arrogance de l'un de vos salariés. Cette personne qui travaille à la MSA, dans vos locaux, qui a un salaire tous les mois grâce à nous, s'est permise de nous rire au nez (10 agriculteurs et agricultrices respectables, bon père et mère de famille, peuvent l'attester ainsi que la responsable de vos locaux d'Agen, qui qualifiait sa réaction comme étant « nerveuse »). En temps qu'élu, je lui ai demandé son identité ainsi que son poste à la MSA. Pas de réponse malgré mon insistance.

Il est inadmissible, intolérable, inacceptable qu'un salarié de la MSA puisse rire de la détresse du monde agricole alors que des suicides de paysans se comptent tous les jours à cause, notamment, de votre système qui nous écrase quotidiennement par des relances, mises en demeure, contraintes, majorations, pénalités, blocages sur compte bancaire, huissiers, émissions rectificatives trois ans en arrière, etc.

STOP !

**Le monde agricole est en colère, réveillez-vous !!!
Défendez-nous, faites remonter les informations !
C'est votre rôle.**

Aujourd'hui, nous sommes fauchés et très en colère. Vous dépensez de l'argent et du temps sur une plateforme contre le suicide mais je pense que vous n'avez pas compris que c'est en grande partie la MSA qui est responsable de 80 % des suicides du monde agricole. Souvent, c'est la MSA qui met les agriculteurs en redressement, cessation ou liquidation judiciaire. Posez-vous les bonnes questions !

Il faudrait plutôt nous accompagner mieux, nous agriculteurs en difficulté, nous qui vous faisons vivre, plutôt que de dépenser de l'argent et du temps sur les plateformes inutiles ainsi que dans des commissions de remise de pénalités (qui sont gérées à la tête du client), qui ne devraient même pas exister. Il faudrait, non, il faut supprimer ce système anti-paysan !

Nous sommes déjà, aujourd'hui, l'un des pays d'Europe qui compte le plus de cotisations. Pour information, en Espagne, c'est 310 € de cotisations par mois pour un salarié contre plus de 580 € en France. Ils sont imposés à 23 % sur les bénéficiaires contre 43 % en France !

Cela suffit de nous écraser par vos courriers de relance et vos menaces permanentes d'huissier. Nous ne l'accepterons plus !

**Madame la Directrice, Monsieur le Président,
je n'ai qu'une chose à vous dire : RÉVEILLEZ-VOUS !**

Je reste à votre disposition pour un échange qui sera, je l'espère, très constructif. Je souhaite également que la personne sur la photo que je joins à ce courrier soit sanctionnée pour son arrogance envers le monde agricole[...]. »

José-David PEREZ

CONTRE LES DISTANCES MINIMALES POUR ÉPANDAGE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES !

Depuis les années 1945 et malgré l'emploi des traitements phytosanitaires, la durée de la vie n'a cessé de s'allonger, les enfants sont de plus en plus grands par rapport à leurs aînés. S'il y a des cancers, c'est souvent sur des personnes qui seraient mortes bien plus tôt si elles avaient vécu à cette époque, n'ayant pas profité de cet allongement de la durée de la vie, elles n'auraient pas, de ce fait, risqué de contracter cette maladie car elles seraient mortes avant.

Ces produits sont homologués et utilisés avec les précautions préconisées. Alors, arrêtons d'attribuer la cause de ces cancers aux traitements phytosanitaires qualifiés de "pesticides" pour faire davantage peur aux populations, tel le glyphosate qualifié de "probablement cancérigène". Arrêtons de vouloir créer des distances par rapport aux habitations ! Les plus affolés par cette proximité sont souvent ceux dont les maisons sont polluées par des produits ménagers. Ce serait condamner notre agriculture, notre viticulture à la ruine. Nous avons déjà assez de suicides d'agriculteurs !!! Il n'est pas possible de ne traiter qu'une partie de rang de vigne sans subir d'importantes pertes de récoltes mettant en danger la vie de l'exploitation. De plus, cela créerait des viviers de contaminations.

Notre pays est autosuffisant pour son alimentation. Cela n'a pas toujours été le cas. Souhaitons-nous revenir à cette époque ? Il faut savoir que si ces zones étaient mises en place, notre agriculture, notre viticulture déjà en mauvaise posture, n'y survivraient pas, que les productions chuteraient à un point tel que nous serions obligés d'importer l'alimentation produite dans des conditions que nous n'acceptons pas en France. Il faut arrêter de terroriser les populations par des campagnes de presse, des émissions télévisées, qui vont dresser les urbains contre les paysans. Attention, cela pourrait se passer très mal !!!

Robert GENTIÉ, retraité de l'agriculture



À L'ESCROQUERIE DE LA LOI EGALIM !

La loi Egalim, vous en avez tous entendu parler. Cette fameuse loi censée augmenter le revenu des agriculteurs et « payer le juste prix aux producteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ».

Foutaise une fois de plus ! En période de promotion, il s'agit plutôt d'un vol autorisé à l'encontre des agriculteurs. Aujourd'hui, la CR47 dénonce le silence insupportable à cet égard.

Disons-le : en 2019, la loi Egalim est responsable de la baisse du revenu des maraîchers pendant les périodes de promotion. La Coordination Rurale 47 a interpellé les Députés du Lot-et-Garonne au mois de septembre pour dénoncer ces agissements. Ils nous ont simplement communiqué leur étonnement, leur incompréhension face à cette situation. Ces ingérences sont insupportables ! Soit, ils ne savent pas ce qu'ils votent soit, ils se sont fait rouler dans la farine eux aussi... Dans tous les cas, par leur vote, ils sont responsables de la situation catastrophique que vivent les producteurs maraîchers.

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE :

PROMOTION DE LA FRAISE

La période de promotion de la fraise est cruciale pour les producteurs. Elle représente environ 50 % des volumes de fraise vendus. Pendant cette période, un prix psychologique ou d'acceptabilité est fixé. Il est important de ne pas dépasser ce prix (1,99 € pour la fraise gariguette en barquette 250 gr) afin d'assurer la vente des gros volumes de fraise. Parmi les mesures-phares de la loi Egalim figurent notamment la majoration de 10 % du seuil de revente à perte et l'encadrement des promotions. Dans les faits, en période de promotion, une hausse de 10 % minimum de marge est appliquée mais elle n'est en aucun cas perçue par l'agriculteur.

PROMO FRAISE 2018

1,99 € = Prix de la gariguette en barquette 250 gr
vendue au consommateur

moins la TVA

moins la marge coopérative ou négociant

= **prix acheté au producteur.**

La grande distribution ne fait pas de marge pendant ces promotions.

PROMO FRAISE 2019 APPLICATION LOI EGALIM

1,99 € = Prix de la gariguette en barquette 250 gr
vendue au consommateur

moins la TVA

moins la marge coopérative ou négociant

moins 10 % de marge minimum (loi Egalim)

= **prix acheté au producteur,**

soit moins 10 % par rapport à 2018.

PROMOTION DU MELON

La situation est également critique pour le melon puisqu'en 2019, les producteurs vendent en-dessous du prix de revient. Le prix psychologique ou d'acceptabilité est fixé à 0,99 € la pièce afin d'assurer la vente des gros volumes de melon de la période. Il est important de respecter ce tarif afin d'assurer la vente des volumes.

PROMO MELON 2018

0,99 € = Prix du melon à la pièce vendu au consommateur

moins la TVA

moins la marge coopérative ou négociant

= **prix acheté au producteur.**

La grande distribution ne fait pas de marge pendant ces promotions.

PROMO MELON 2019 APPLICATION LOI EGALIM

0,99 € = Prix du melon à la pièce vendu au consommateur

moins la TVA

moins la marge coopérative ou négociant

moins 10 % de marge minimum (loi Egalim)

= **prix acheté au producteur,**

soit moins 10 % par rapport à 2018.

LES COÛTS DU PRODUCTEUR NE SONT PAS COUVERTS.

Messieurs les Députés, vous avez déjà eu un aperçu de la colère des agriculteurs le 8 octobre 2019, il est urgent de rattraper vos erreurs en retirant les fruits et légumes de la loi Egalim.

ALLONS ENFANTS DE LA PAYSANNERIE !

Un quotidien national (le Figaro) titrait ce jeudi 24 octobre 2019, « Ces activistes végans qui inquiètent le monde rural ». Nos opposants se structurent. Aujourd'hui, L214 c'est un budget annuel de 3,9 millions d'euros avec 37 000 donateurs mensuels et 70 salariés : propagande sur Internet, dans les universités, salariés infiltrés dans les abattoirs. Chaque élevage qui s'éteint, chaque abattoir qui ferme, chaque jeune agriculteur qui ne choisit pas d'être éleveur est une victoire. La maîtrise des techniques de communication est huilée, l'utilisation des vidéos chocs, pour faire appel à l'émotion plutôt que la raison, est omniprésente. Les intrusions dans les élevages se multiplient. Ces organisations anti-élevage se multiplient vite grand V même avec l'aval et la participation d'un député (M. Lachaud). Au travers des circuits courts de vente directe, en milieu urbain notamment, nous percevons déjà l'évolution des modes de consommation vers la forte baisse voire l'arrêt de consommation de viande chez les jeunes adultes.

Dans un marché de la consommation de viande en érosion, les offres supplémentaires de viande en provenance du Canada (CETA) et d'Amérique du Sud (MERCOSUR) seront une précieuse alliée des anti-élevages en France à travers la baisse des revenus des éleveurs entraînant fatalement leur découragement.

Ne nous y trompons pas, nous sommes face à des méthodes de guerre : moyens financiers croissants, propagande, infiltration, renseignement, action coup de poing. Qui en seront les bénéficiaires : nos concurrents agricoles au niveau mondial (la France perd régulièrement des parts de marché), le lobby du soja américains et leurs pseudos steaks, les milliardaires américains de la Silicon Valley finançant la recherche sur les protéines de synthèse ?

Aujourd'hui, un poulet sur deux consommé en France vient de l'étranger ; n'avons-nous ni le grain, ni les couvoirs et la génétique, ni le savoir-faire des éleveurs et techniciens pour en élever ici ? Bien sûr que si ! En France, demain, la diminution du nombre d'éleveurs sera difficilement compensée par une augmentation de la taille des élevages à cause des attentes sociétales qui plébiscitent des fermes « familiales ». À long terme, notre souveraineté alimentaire est en jeu. Quels en seront les conséquences : entre autres, augmentation des importations des viandes avec de grandes difficultés à contrôler les modes de production et fatalement une augmentation de l'emprunte carbone de ces aliments due au transport, donc une dégradation de l'environnement. Un pays qui ne nourrit pas sa population est faible : les américains, russes et chinois le savent, les anglais l'ont oublié.

Alors, face à cette guerre, allons-nous rester les bras croisés ou plutôt, allons-nous rester cloîtrés dans nos élevages et notre cabine de tracteur ? C'est une guerre de fantassin et de communication, alors soyons sur le terrain de nos adversaires. Nous sommes 600 000 agriculteurs en France face à peut-être 50 000 individus : prenons le temps d'aller à la rencontre des citoyens, dans les magasins, les écoles, les associations, les collectivités locales. Nos structures agricoles ont des moyens pour communiquer sur la toile et se porter partie civile pour faire cesser ces intrusions et ces calomnies !!! Au lieu de courir à la guerre à la compétitivité dans un marché de la viande en récession, réhabilitons notre métier nourricier si essentiel et si beau, redonnons la confiance et la fierté d'être éleveur à nos jeunes et à nous même !

Pierre GROSZ

CONVENTION COLLECTIVE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU LOT ET GARONNE : LA CR47 A LA CONSCIENCE TRANQUILLE !

La CR47 n'a pas besoin de GRILLE, la CR47 à la conscience tranquille.

Vous avez peut-être lu la FDSEA47 se réjouir d'avoir enfin obtenu une grille (de la Préfecture pour se protéger). La FDSEA n'avait pas la conscience tranquille. La dernière commission mixte, qui réunit syndicats d'employeurs et syndicats de salariés, s'est réunie le 18 septembre 2019 à la Préfecture alors qu'elle a toujours eu lieu à la Chambre d'agriculture ou à la DIRECCTE. Allez chercher pourquoi ! Depuis 2019, et ce malgré des élections professionnelles remportées, la Coordination Rurale 47 ne peut plus siéger à cette commission mixte. Seuls les syndicats d'employeurs de main d'œuvre, selon une représentativité nationale, le peuvent, donc la FDSEA. Et demain, la commission siègera à Paris avec la FNSEA. Trouvez l'anomalie !

Négociations du 18 septembre 2019 ou augmentation pure et simple de la grille :

Depuis le 29 janvier 2015, date de la mise à jour de la convention, nous devons revoir la classification des emplois afin de donner plus d'ambition à nos salariés. En cinq ans, rien n'a pu être fait avec la FD et cette année ?... Rien, hormis donner des miettes en plus, sans demander plus en retour, et, dénigrer les salariés qui auraient des demandes démesurées et déconnectées de la réalité. Pour rappel, la grille des salaires parue dans la Voix de la Terre sera applicable aux adhérents de la Coordination Rurale qu'après la parution de son extension au Journal Officiel ; mais chacun sait que ceux ne sont que des salaires minimums et que les bons ouvriers méritent mieux.

La démocratie, dans notre département a été bafouée, espérons que Madame la Préfète n'étende pas cet accord à l'ensemble du département et qu'il soit applicable qu'à ceux qui l'ont signé afin de leur donner un avantage pour recruter.

Patrick JOUY

SUITE CESSATION D'ACTIVITÉ,

VENDS 2 TRACTEURS

ET PETIT MATÉRIEL

- Tracteur John Deere 6105R avec
chargeur, 2100 heures (2015),

- Tracteur John Deere 6115

2100 heures (2014),

Tél : 05.53.58.76.40.



À VENDRE

Plateforme de taille automotrice

4 nacelles LEGER,

Très bon état,

Prête à l'emploi,

Tél : 06.85.72.97.47.

RECHERCHE

Nacelle de taille 2 ou 4 postes
à petit prix,

même avec quelques travaux
de remise en état

pour tailler 5 Ha de pruniers.

Tél : 06.83.81.21.32.

**SERVICE DE REMPLACEMENT
LOT-ET-GARONNE**

Le Service de Remplacement 47 vous pro-
pose des rencontres à l'attention des chefs
d'exploitation et des salariés agricoles.

- **Judi 14 novembre 2019 :**

9h30 - Mairie de Pont-du-Casse

- **Judi 21 novembre 2019 :**

9h30 - Salle des fêtes de Puymiclan

- **Judi 5 décembre 2019 :**

9h30 - Salle des fêtes de La Sauve-
tat-sur-Lède.

Inscription au 05.53.86.39.01 ou
par courriel : srlotetgaronne@gmail.com

**HUMANIS : LA MUTUELLE
SANTÉ DES EXPLOITANTS
AGRICOLÉS**

En Lot-et-Garonne, les exploitants agri-
coles peuvent bénéficier d'une complé-
mentaire santé de groupe à des condi-
tions très voisines de celles mises en
place pour les salariés agricoles du Lot-
et-Garonne. Cette complémentaire santé
est négociée par les représentants de la
CR47, dont vous pouvez faire partie.

La cotisation annuelle étant raisonnable,
elle est accessible à tous. N'attendez pas
d'être malade ou hospitalisé, rejoignez
le groupe dès que possible. Vous avez
la possibilité de la conserver (si vous le
demandez) au départ à la retraite avec
les mêmes avantages de groupe et une
majoration de 50 %. Vous pouvez rési-
lier au plus tard votre ancien contrat par
lettre recommandée dans les 20 jours
qui suivent l'émission de votre appel de
cotisation (loi du 28/01/2005). Pour plus
d'informations, contactez le bureau de
votre syndicat.

TÉL : 05.53.87.90.14.

COURRIEL : 47@coordinationrurale.fr

ENVOYEZ-NOUS VOTRE ADHÉSION 2020 !



J'ADHÈRE À LA CR 47

2020

Retournez ce coupon d'adhésion accompagné d'un chèque de 50€ à :

Coordination Rurale 47

271 rue Péchabout - 47008 AGEN Cedex

Vous recevrez en retour un reçu pour votre comptabilité ainsi que toutes nos
communications dont le journal de la CR47 « 100 % Paysans ».

Vous êtes :

- Céréaliier
 - Maraîcher
 - Éleveur,
- précisez :

- Pruniculteur
 - Arboriculteur
 - Viticulteur
 - Pépinériste
 - Producteur de semences
 - Autres,
- précisez :

Employeur de main d'oeuvre :

- permanente
- saisonnière

Vente directe : Production bio

- oui oui
- non non

Nom/prénom :

Société :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Bureau à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 16h30.

Tél : 05 53 87 90 14 - Port : 07 63 40 61 61 - Fax : 05 53 87 92 74

Courriel : 47@coordinationrurale.fr

www.coordinationrurale.fr

Accueil > Le terrain > Nouvelle-Aquitaine > CR47

